

Diversité des espaces ruraux et place de l'agriculture

Nathalie Bertrand

L'espace rural et les définitions qui peuvent en être données ouvrent de multiples débats dans lesquels son identification à un espace productif agricole – spécificité historique française assez récente (Hervieu et Viard, 2001) – est aujourd'hui largement remise en cause. Les attentes et les représentations qu'a la société des fonctions que devrait remplir l'espace rural diffèrent. À l'échelon européen, il est attendu des fonctions écologiques et récréatives nouvelles (Agenda 2000) et un renforcement de la cohérence régionale (SDEC, 1999). Au niveau national, il s'agit de légitimer des politiques rurales (Daucé *et al.*, 2002) et de tendre vers une équité territoriale (loi DTR¹, 2005).

L'augmentation des mobilités des personnes, des biens et des services fait du rural un espace de flux qui renforce les liens ville-campagne et interroge certains auteurs, face à l'homogénéisation des modes de vie, sur l'existence même d'une société rurale (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002). L'espace rural, à la densité près, constituerait aujourd'hui un espace social et économique très semblable au reste du territoire national. Il ne s'agit plus tant d'analyser en elle-même une catégorie « rurale », mais bien de comprendre une ruralité plurielle. Rompant avec plus d'un siècle de déclin continu, ces trente dernières années ont été le cadre d'un

regain démographique notable de l'espace rural français². Cette dynamique demeure cependant contrastée. Les communes rurales à proximité des villes et à la périphérie des pôles ruraux en bénéficient, alors que les pôles ruraux et le rural isolé stagnent (CGP, 2003)³. Si l'emploi industriel rural se maintient, les stratégies de développement économiques se diversifient (valorisation économique de ressources localisées, essor de la fonction résidentielle et récréative). L'espace rural, porté par une demande sociale de développement durable, se voit attribuer des fonctions de conservation et de protection du patrimoine naturel et culturel.

De plus, l'agriculture ne cesse de perdre de l'importance en emplois et en nombre d'exploitations, et ne représente plus qu'un actif sur trente sur l'ensemble du territoire national⁴. Elle est cependant toujours un acteur majeur de l'occupation des sols : 54 % de la surface nationale est agricole (Conseil économique et social, 2004) ; en 2001, la surface moyenne des exploitations était de 42 ha, soit deux fois plus que dans l'Union européenne (Lacombe, 2002). La loi d'orientation agricole (LOA) de 1999 renouvelle les missions de l'agriculture – désormais économique, sociale et environnementale – et la place des agriculteurs dans la société. Les successives

1. Loi relative au développement des territoires ruraux.

2. Depuis les années 70 et dans un cadre de dynamisme démographique national – le taux annuel de croissance de la population était entre 1999 et 2003 de 0,58 % contre 0,39 % entre 1990 et 1999, l'espace rural présente un repeuplement des petites communes rurales de moins de 2 000 habitants supérieur à 1 % par an (Piron, 2005).

3. Selon la typologie INSEE/INRA (1998) en ZAUER, zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural.

4. Entre 1998 et 2001, la baisse du nombre des exploitations atteignait – 2,7 % par an.

Les contacts

Cemagref, UR Développement des territoires montagnards, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex

5. Elle s'attachait essentiellement à la concentration du bâti et de la population : une commune était urbaine dès lors qu'elle comptait sur son territoire au moins 2 000 habitants sur des zones continûment bâties ; elle était rurale si ces critères n'étaient pas satisfaits

6. Les pôles urbains constitués d'unités urbaines regroupant au moins 5 000 emplois ; les espaces polarisés par les pôles urbains comprenant les couronnes périurbaines pour lesquelles plus de 40 % des actifs travaillent au pôle et les communes soumises à l'attraction de plusieurs pôles urbains.

7. Loi n° 99-533 du 25 juin 1999, JO du 29 juin 1999, p. 9515 et suiv.

8. Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, JO du 14 décembre 2000, p. 19777 et suiv.

réformes de la politique agricole commune (PAC) assignent à l'agriculture un double objectif : une compétitivité accrue et un rôle dans la gestion des ressources naturelles et la sauvegarde des paysages. Il est question de substituer une politique sectorielle à « une politique rurale intégrée » où l'agriculture tiendrait une place centrale (Commission européenne, 1997).

Dans ce contexte de ruralité plurielle, de nombreuses analyses – économiques, sociologiques, géographiques – s'intéressent au rapport entre l'agriculture et l'espace rural (Perrier-Cornet, 2002 ; CES, 2003 ; CGP, 2003 ; Vianey *et al.*, 2006). Elles soulignent les fonctions multiples reconnues à l'agriculture, mais également le questionnement sur le métier d'agriculteur et les identités professionnelles. Cet article, privilégiant une approche économique, analyse le rapport agriculture-espace rural au travers des dynamiques rurales et de la contribution de l'agriculture à l'attractivité des territoires ruraux. Sur la base d'une analyse des travaux existants, mais également de recherches menées sur la construction de territoires ruraux sous pression urbaine (considérés comme laboratoire des dynamiques à l'œuvre dans la redéfinition du rapport agriculture-territoires), deux dimensions des dynamiques rurales sont soulignées. D'une part, le rapport villes-campagnes se reconfigure. Il témoigne d'une frontière de plus en plus floue et d'une diversité rurale que reflètent les typologies existantes. D'autre part, les réorganisations spatiales de l'espace rural permettent de mettre en évidence des processus d'attractivité et de construction territoriale dans lesquelles l'agriculture est impliquée.

Reconfiguration des rapports villes-campagnes et diversité rurale : la fin d'une dichotomie ?

Les définitions de l'espace rural ont évolué de façon significative. Les fondements statistiques ou quantitatifs des années 50^s avaient contribué à construire une représentation dichotomique de l'espace national en distinguant ce qui était urbain de ce qui ne l'était pas. Face au constat de diversification de l'espace rural, les années 80 ont établi des catégories rurales guidées essentiellement par une vision agricole (Kayser, 1990) ; la redynamisation des zones rurales françaises, l'accroissement des mobilités et la réduction de la part de l'agriculture dans l'économie natio-

nale ont contribué à les rendre obsolètes. Ainsi, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), privilégiant les processus de polarisation de l'emploi, a proposé un classement des communes selon l'intensité des déplacements domicile-travail vers les villes les plus proches et un zonage en aires urbaines (ZAU). Trois types d'espaces sous influence urbaine⁶ ont ainsi été définis (Le Jeannic, 1996). L'Institut national de recherche agronomique (INRA) a complété cette analyse par une caractérisation de quatre types d'espaces à dominante rurale, en fonction de leur rôle de pôles d'emploi et de leur lien à la ville (aires d'emploi de l'espace rural ; INSEE/INRA, 1998).

Les dernières lois relatives à l'aménagement et à l'urbanisme témoignent également de la recherche d'un dépassement de l'opposition rural/urbain, en redessinant les contours territoriaux par un renforcement de la coopération intercommunale. La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT⁷) souligne la « complémentarité et solidarité des territoires ruraux et urbains » et évoque des zones plus ou moins vastes qui s'intercalent entre les espaces traditionnellement identifiés sous les vocables « ruraux » et « urbains » (Michelangeli, 2002). Le droit de l'urbanisme au travers de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain)⁸ intègre lui aussi cette tendance en parlant d'« une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux (...) » (article 1). Le dépassement de l'opposition radicale entre le territoire des villes et celui des champs semble aujourd'hui acquis au niveau législatif.

C'est donc en termes d'espaces sous influence que l'espace national se structure aujourd'hui ; par cette caractérisation l'espace rural apparaît pluriel.

Approches typologiques de la diversité rurale

L'espace rural n'échappe pas à une caractérisation complexe. Autrefois défini par une juxtaposition, voire par un emboîtement de mailles du centre vers la périphérie, c'est aujourd'hui en termes de flux que l'espace rural se dessine. Il ne s'agit plus d'un couplage traditionnel avec les villes (migration vers la ville, liens alimentaires ; Veltz, 2002), ni d'opposition entre rural (agricole) et urbain (industriel et artisanal). Le schéma de la ville compacte est remis en question, et ouvre le débat sur les « figures » de la ville contempo-

rairie marquées par la discontinuité spatiale et la « ruralisation » (Dubois-Taine et Chalas, 1997 ; Donadieu et Fleury, 2003). Parallèlement, les mutations liées à l'urbanité « diffuse » de l'espace rural traduisent de nouvelles façons d'habiter l'espace et un accroissement des mobilités. Les dynamiques économiques rurales se diversifient avec la montée des activités productives non agricoles, services à la personne et aux entreprises, activités de loisir et touristiques.

Les analyses de la diversité rurale privilégient tour à tour les mutations sociales, les dynamiques économiques (Cavailhès et Schmitt, 2002) ou les transformations spatiales. Elles donnent lieu à de nombreuses typologies nationales ou régionales, qui par des analyses multicritères, aux échelles cantonale ou communale, traitent des caractéristiques de développement de l'espace rural. Sans vouloir en dresser un panorama exhaustif, il est possible de distinguer certaines approches. Des caractérisations privilégient le degré de mobilité des populations et le contraste des dynamiques socio-économiques locales à partir d'une combinaison de critères tels que la démographie, l'emploi, les caractéristiques technico-économiques de l'agriculture locale, le « cadre de vie » ou les revenus. Elles font apparaître des inégalités de croissance et les « fragilités » rurales (Bontron et Aitchinson, 1987 ; Bontron et Cabanis, 1993). D'autres travaux mettent l'accent sur la mutuelle interaction rural-urbain et analysent la croissance des disparités régionales ou interrégionales liées à l'influence grandissante des métropoles (Christofini *et al.*, 1994 ; Bätzing *et al.*, 1995). Les changements structurels économiques et démographiques à l'échelon communal sont mis en avant, caractérisant communes en dépeuplement et communes en croissance. L. Peyron et D. Roybin (2004) proposent de distinguer sur les Alpes du Nord cinq grandes logiques de développement territorial, du rural à l'urbain à l'échelon communal, à partir des critères d'emploi, de flux de population et de services. Ce gradient rural-urbain est également approfondi à l'échelle de régions urbaines par la diversité des dynamiques économiques cantonales – résidentielles, touristiques, industrielles et agricoles (Briquel, 1999).

La présence agricole y est traitée sous deux dimensions : soit comme élément de caractérisation cantonale, soit comme source de dynamiques économiques au même titre que d'autres activités. Quelle que soit l'entrée privilégiée – aire d'influence urbaine et/ou inégalité de croissance

– certaines de ces analyses intègrent l'activité agricole comme un critère de différenciation. Dans leur caractérisation cantonale, J.-C. Bontron et S. Cabanis (1993) distinguent parmi huit groupes de cantons *non urbains*⁹ des cantons à agriculture « bien structurée », situant implicitement l'importance de l'agriculture dans la différenciation cantonale. Plus explicitement, d'autres travaux sont centrés sur la territorialisation de l'activité agricole. Ils s'intéressent au lien spécifique entre développement régional et développement agricole imbriquant typologies cantonales et dynamiques d'exploitations (Roybin *et al.*, 1997). Ils questionnent la différenciation des activités agricoles selon le type d'espaces ruraux (SEGESA¹⁰, in CGP, 2003), et distinguent cantons périurbains à grandes exploitations céréalières, espaces ruraux intermédiaires à agriculture « significative », cantons agricoles vieillissants et peu denses. L'agriculture est également située comme facteur de certaines dynamiques économiques rurales. Ainsi, une étude récente¹¹ permet de définir des profils de développement ruraux sur des critères démographiques et de performance économique, en particulier agricole (Auber *et al.*, 2006). Deux profils sont ainsi caractérisés par leur dimension agricole et agro-alimentaire, soulignant le caractère original de leur dynamique économique : des activités agricoles de moindre performance aux économies agricoles dynamiques tournées vers la spécialisation et souvent associées à une spécification qualitative de la production.

Ces typologies tendent ainsi à distinguer implicitement ou explicitement deux dimensions de la diversité rurale. La première est liée à la proximité à la ville qui distingue les espaces ruraux touchés par des migrations alternantes et par une économie qualifiée de « résidentielle », des espaces ruraux hors influence directe des agglomérations, organisés en bassins d'emplois locaux. La seconde dimension est celle de la diversité, intrinsèque au rural, tant soumis à la pression urbaine qu'en dehors de celle-ci, qui ne relève pas de la seule distance à la ville mais de processus de différenciations locales. De plus, les caractérisations s'intéressant au fait agricole situent un rapport spécifique entre type d'agriculture et influence rurale.

Attractivités territoriales et organisations spatiales

Cette diversité rurale peut également être interprétée en termes d'attractivité rurale différenciée et

9. Le rural est identifié ici par l'ensemble des cantons dont la densité était inférieure à 500 habitants par km² en 1990, ce qui permet de prendre en compte des cantons faiblement ruraux. Les cantons périurbains sont définis *a posteriori*, comme un groupe de cantons statistiquement homogènes et se différenciant des autres groupes, et dont les caractéristiques générales s'apparentent le plus à celles des espaces urbains (densité et évolution de la population, place de l'agriculture, etc.).

10. Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées.

11. Effectuée dans le cadre de l'évaluation du développement des zones rurales, axe 3 du règlement de développement rural.

12. Loi « Urbanisme et habitat ».

13. Tel qu'institué par la loi d'aménagement et de développement durable des territoires (LOADDT, 1999).

14. Comme le souligne les auteurs, les pays ruraux semblent se fonder sur des dynamiques différentes : sur une trajectoire historique (l'arrondissement, un chef-lieu) pour les pays ruraux et dans le cadre d'une rénovation d'une action publique locale pour les pays périurbains.

d'avantages comparatifs (ou externalités positives localisées), de processus de polarisation et de dispersion des activités et des populations (Cavailhès et Schmitt, 2002).

Le cadre proposé par l'économie géographique permet de rendre compte de forces qui guident ces disparités spatiales de localisation des activités et de concentration démographique, où les espaces à dominante urbaine et ceux à dominante rurale semblent mus par les mêmes processus (Schmitt et Gofette-Nagot, 2000). En proximité d'agglomération urbaine, les processus de déconcentration au profit des espaces ruraux semblent obéir à des facteurs discriminants – différentiels de prix fonciers de la périphérie, coûts de transport, localisation des ménages en fonction de leurs statuts, actifs ou retraités – et à une économie essentiellement résidentielle et de services (Hillal et Schmitt, 2003). Au-delà de ces facteurs économiques et sociaux, les choix résidentiels des ménages sont aussi guidés par les caractéristiques liées à la qualité de vie et aux aménités paysagères portées par certains espaces ruraux sous pression urbaine, constituent autant de facteurs d'attractivité. Les espaces ruraux plus éloignés de la ville sont dominés par des forces internes aux bassins d'emploi locaux. Certaines activités agricoles, forestières ou récréatives, liées à la proximité de ressources naturelles et aux aménités rurales culturelles ou patrimoniales telles que les savoir-faire, le cadre de vie, seraient moins sensibles à l'agglomération urbaine (Schmitt et Gofette-Nagot, 2000). Cependant, ces analyses liées aux facteurs de polarisation expliquent peu les disparités au sein d'espaces soumis à pression urbaine ou hors celle-ci. Elles renseignent peu sur les avantages comparatifs liés aux proximités institutionnelle et organisationnelle qui se jouent au sein de certains espaces ruraux ; elles qualifient également peu les différences de performances entre espaces dotés d'attributs comparables (Blanc, 1997).

L'analyse des dynamiques territoriales permet une meilleure compréhension des facteurs de diversité rurale, liée aux capacités des acteurs à mobiliser des ressources locales au profit d'un développement durable (ou non). Elle explique, sur la base de fondements sociaux (Bagnasco et Trigilia, 1993) et organisationnels, la construction d'avantages économiques régionaux : processus d'apprentissage collectifs (Gilly et Pecqueur, 1997), construits institutionnels ancrés spatialement qui constituent aujourd'hui un niveau de régulation infranational (Bertrand et Moquay,

2004). Ce redéploiement territorial s'appuie sur des structurations intercommunales et la constitution de territoires de projets proposée par les dernières lois d'aménagement et de développement durable (LOADDT 1999, SRU 2000 [modifié par la loi UH¹², 2003], Chevènement 1999). Au 1^{er} janvier 2004, il existait 246 pays¹³ touchant les différents espaces ruraux (Aubert *et al.*, 2005¹⁴) regroupant près de 50 % de la population dans l'espace à dominante rurale. Ce bilan quantitatif masque toutefois des dynamiques parfois hétérogènes et un foisonnement territorial grandissant. La France compte aujourd'hui un total de 55 700 entités au niveau communal et intercommunal (Cour des comptes, 2005), ce qui renforce l'idée de diversité.

Place de l'agriculture au sein de nouvelles ruralités

Dans une enquête sur les Français et l'espace rural, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (2001) souligne que l'espace rural ne porte plus l'image de terre nourricière qu'il a longtemps incarnée (peu de français associent directement l'espace rural aux agriculteurs et au travail agricole). Au côté de la dimension productive de l'espace rural, pour laquelle l'agriculture et l'agro-alimentaire restent des activités majeures, les usages résidentiel et récréatif, la demande d'environnement et de protection des ressources naturelles et patrimoniales sont en forte croissance (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002). Ces différents usages, largement mis en évidence par le schéma de services des espaces naturels et ruraux (2002) traduisent les attentes multiples vis-à-vis de l'espace rural.

L'agriculture est « à la croisée des chemins » face à la demande sociétale de sécurité alimentaire et d'environnement. Le modèle de développement productif des années 60-70 (lois d'orientation agricole des années 60, première PAC) est remis en cause. Aujourd'hui, la multifonctionnalité agricole est érigée en modèle à l'échelle européenne (Agenda 2000, seconde PAC) comme au niveau national (LOA, 1999 ; loi DTR, 2005). Quels sont les enjeux de la contribution de l'agriculture aux attentes de la société et à la vitalité de l'espace rural, dès lors qu'il ne s'agit plus seulement de produire des biens alimentaires, mais de répondre à une demande sociétale multiple ?

Il semble intéressant dans ce contexte d'interroger le rapport entre agriculture et espace rural au

regard de deux dimensions qui nous apparaissent essentielles, celle de la territorialisation de l'activité agricole comme élément majeur de la valorisation de ressources locales d'une part, celle de sa place et rôle dans la recomposition et la construction des projets territoriaux d'autre part.

De la territorialisation de l'activité agricole ou le rapport secteur-territoire

La période d'après-guerre a contribué au progrès technique de l'agriculture et à une standardisation de l'entreprise agricole de référence. Elle a créé une rupture entre l'activité économique agricole et les dynamiques territoriales rurales, au bénéfice de logiques sectorielles (Lacombe, 2002), qu'il s'agisse de l'organisation des filières de commercialisation ou de la représentation professionnelle agricole. Les réformes de la PAC et l'élargissement de ses interventions, pour favoriser l'adaptation des agricultures aux demandes nouvelles des sociétés européennes, conduisent à redéfinir le rapport de l'agriculture à l'espace rural. Particulièrement, elles donnent plus d'importance aux dynamiques territoriales pour penser le renouvellement des missions de l'agriculture et la place des agriculteurs dans la société. Au-delà des ambiguïtés soulevées par la nouvelle PAC sur la nature de la politique menée (Delorme, 2004) – politique allocative distributive, politique libérale ralliant les normes de l'Organisation mondiale du commerce, ou incitation à développer des systèmes multifonctionnels territorialisés – deux objectifs sont affichés : améliorer la compétitivité de l'agriculture et jouer sur la concurrence mondiale ; mettre en œuvre une politique rurale intégrée et inciter la transformation de systèmes locaux de production pour mieux répondre aux attentes sociales (Lacombe, 2002). Une vision plus large que la seule approche sectorielle tend à se dessiner pour l'agriculture, plus large en termes de diversification des agricultures de référence, plus large sur le rapport aux territoires ruraux comme fondement d'une nouvelle analyse des fonctions agricoles.

Ce renvoi à un rôle croissant du territoire met en avant le lien avec les fonctionnalités agricoles. Elles s'expriment différemment selon les contextes territoriaux dans lesquels elles se développent, voire les contextes institutionnels et les représentations locales. D'un côté, il est question d'une agriculture ouverte à un espace

de concurrence, fortement spécialisée comme le sont les activités céréalières et les grandes cultures au nord-ouest de l'hexagone, l'Île-de-France en particulier (CGP, 2003). De l'autre, il s'agit d'une agriculture où le territoire est réintroduit dans le système productif en termes de relation de proximité entre l'agriculture et les autres activités de l'espace rural (agrotourisme, mobilisation des acteurs locaux, signe de qualité des produits alimentaires...). Ainsi, la proximité spatiale entre production locale et bassin urbain de consommation fait l'objet d'une réactivation au travers des thèmes des circuits courts¹⁵, de l'agrotourisme mais également de création de labels. À titre d'exemple, la région urbaine de Grenoble, sous l'impulsion de l'ADAYG¹⁶, a créé le label « Terres d'ici » en 2002 en partenariat avec le marché d'intérêt national de Grenoble, et répond à une stratégie de lisibilité et de promotion des produits agricoles de l'Y grenoblois¹⁷. Cette marque associe des agriculteurs volontaires, et des partenaires (grossistes, détaillants, restaurateurs...). Des projets de labellisation, tels que « la volaille fine de la Drôme des Collines » dans la région Valence-Romans-Tain (Drôme), misent sur la qualité d'une filière locale de production.

La typologie cantonale proposée par la SEGESA (CGP, 2003) souligne ainsi les caractéristiques agricoles contrastées dans l'économie et l'emploi cantonal, venant conforter le rapport différencié des fonctions agricoles aux territoires ruraux. Ainsi, les rapports de proximité développés *via* les circuits de vente directe de produits agricoles et de produits sous signe de qualité sont particulièrement importants dans les cantons périurbains résidentiels et les cantons ruraux « à population renouvelée et ancrée » : respectivement 20 % et 17 % des exploitations pratiquent la vente directe ; la différenciation des produits agricoles est plus affirmée dans le second cas avec 44 % des exploitations qui participent à l'élaboration de produits sous signe de qualité contre 28 % en moyenne.

Suivant Veltz (2002) dans son constat d'une économie de plus en plus homogène à large échelle et d'un éclatement des économies locales et régionales, plus fragmentées à échelle fine, il serait donc question de deux agricultures, l'une liée à une économie mondiale (pour laquelle le soutien serait lié à une éco-conditionnalité) ; l'autre territorialisée et dont les fonctions seraient liées aux modes locaux d'organisation.

15. Deux intermédiaires maximum entre producteur et consommateur.

16. Association pour le développement de l'agriculture dans l'Y grenoblois.

17. L'Y grenoblois est un territoire qui regroupe 112 communes réparties dans l'agglomération grenobloise, le Voironnais, le Grésivaudan et les terres du sud. Il doit son nom à la figure que dessinent les vallées de l'Isère et du Drac, entouré par les massifs de Chartreuse, Belledonne et du Vercors.

Agriculture, aménagement et construction territoriale

L'expansion urbaine et les projets de territoires constituent des scènes particulièrement intéressantes de la redéfinition du rôle et de la place de l'agriculture et des espaces agricoles. Le rôle central joué par l'agriculture dans la construction de territoires ruraux a été souligné dans les dynamiques de « pays » tel qu'en Rhône-Alpes, par exemple, le Diois. Cela a également été le cas dans la mobilisation d'acteurs autour de la valorisation de ressources naturelles locales (paniers de biens ; Pecqueur, 2001). Cette place fait également l'objet d'une prise de conscience nouvelle des urbanistes, aménageurs, élus et représentants de la profession agricole sur les enjeux d'aménagement dont sont porteurs les espaces agricoles soumis à pression urbaine.

Ainsi, les espaces périurbains sont soumis à concurrence par l'avancée urbaine, l'implantation d'infrastructures voire le développement des espaces forestiers. Les espaces périurbains, dont la spécificité est soulignée par la nouvelle loi de développement des territoires ruraux (DTR, 2005), sont porteurs d'une activité agricole diversifiée et importante puisqu'elle représentait en 2002 près de 35 % du nombre total des exploitations nationales (Agreste primeur, 2002).

Face aux objectifs portés par le projet urbain sur l'emploi et les localisations résidentielles, le discours agricole tend à échapper à la seule profession. Les espaces agricoles deviennent des espaces à enjeux multiples (Martin *et al.*, 2006). L'agriculture est appelée à l'entretien des espaces stratégiques réservés sur le moyen et long terme pour le développement des zones d'activité économiques ; au contrôle de l'urbanisation face à une forte pression de la demande résidentielle en périurbain, et de l'implantation d'infrastructures de transport ; aux services environnementaux et à la gestion des espaces à risques (protection contre les éboulements et les inondations). L'émergence des intercommunalités périurbaines renforce le rôle de l'agriculture dans ces constructions territoriales, lui attribuant un rôle central dans l'affirmation de distinctions territoriales des petites communes périphériques vis-à-vis (en particulier) de la ville-centre.

L'agriculture est également mobilisée par l'affirmation d'une identité rurale (Bertrand *et al.*, 2006). L'existence d'un projet de développement

urbain favorise paradoxalement la reconnaissance de l'agriculture par rapport au projet global. On peut dans une certaine mesure parler d'une « instrumentalisation » de l'agriculture à des fins d'aménagement, voire de « patrimonialisation » de celle-ci par les intercommunalités (Soucard, 2003). La « demande de nature » exprimée par les urbains influe assez fortement le discours des élus locaux. Les espaces agricoles sont vus non plus à travers l'activité économique, mais par le prisme de l'aménagement du territoire, de la production de services environnementaux, de la gestion des paysages et des espaces récréatifs. Cependant, l'émergence dans certaines régions urbaines – comme dans le cas des régions urbaines grenobloise ou chambérienne, de politiques agricoles périurbaines permet de réaffirmer également la dimension productive d'une agriculture marginalisée sur le plan économique par les autres enjeux locaux. Elles permettent sous couvert de multifonctionnalité, de renouer les liens de proximité entre agriculture et ville.

Conclusion

Qu'en est-il donc de la place de l'agriculture dans l'espace rural aujourd'hui ? La réponse est multiple et s'articule à une diversité statistiquement repérable, agricole et rurale. Cependant, elle met surtout en avant la polysémie de l'espace rural, à la fois espace productif, enjeu politique, support de représentations variées liées aux structures sociales qui le composent. La montée en puissance des mobilités, l'émergence de nouveaux modes de vie redéfinissent en effet aujourd'hui les territorialités, tant d'un point de vue spatial que temporel, permettant de dépasser l'opposition structurante ville-campagne (il est question d'« *urbanité diffuse* » ; Hervieu et Viard, 2001), et de définir des espaces dominés par les flux.

Le rapport agriculture-espace rural s'analyse à la lumière de ce contexte. L'agriculture attendue multifonctionnelle trouve des expressions différentes selon ses caractéristiques technico-économiques, selon l'organisation – territoire vs filière – de ses réseaux de commercialisation, mais également selon les territoires ruraux considérés.

En particulier, ces territoires ruraux se déclinent dans un rural plus proche des villes, cadre de vie et de résidence, porteur de demandes d'améni-

tés urbaines (services à la personne, transports, services culturels), qualifié par une économie résidentielle et un bassin d'emploi urbain ; un rural plus éloigné, porté par des bassins d'emplois ruraux, qui valorise davantage des aménités liées à la proximité d'un patrimoine naturel et culturel. Ils ne s'excluent pas, mais donnent les dominantes des ressorts de leur économie dans laquelle l'agriculture exprime différemment les fonctions qui lui sont attribuées. □

Remerciements

L'auteur remercie G. Vianey pour sa relecture critique.

Résumé

Si l'espace rural ne peut plus aujourd'hui être identifié à un espace productif agricole, il interroge les transformations de son rapport à l'activité agricole. Privilégiant une approche économique, il est proposé une analyse des dynamiques rurales et de la contribution de l'agriculture à l'attractivité des territoires ruraux. Sur la base d'une analyse des travaux existants, mais également de recherches menées sur la construction de territoires ruraux sous pression urbaine, deux dimensions des dynamiques rurales sont soulignées : le rapport villes-campagnes qui se reconfigure, les réorganisations spatiales de l'espace rural autour des phénomènes de polarisation et de constructions territoriales.

Abstract

Rural areas are not any longer considered, as they have been in France, as productive agricultural areas. The links between agriculture and rural areas area are changing. According to a socio-economic analysis, this chapter aims to analyze rural dynamics and agriculture contribution to rural attractiveness. Upon existing studies, but also research on rural areas under urban pressure, two dimensions of rural dynamics area underlined. The first one is the relation between town and countryside ; the second one is the spatial reorganisation (polarisation processes and territorial construction).

Bibliographie

- AGRESTE, 2002, 44 % des exploitations dans l'urbain ou le périurbain, *Primeur*, n° 117, 4 p.
- AUBER, F., BERRIET-SOLLIEC, M., BLETON-RUGET, A., LAFERTÉ, G., EPICIER, G., PERRIER-CORNET, PH., SENCÉBÉ, Y., 2005, *La construction de territoires micro-régionaux : les « pays » comme institutions politiques en charge du développement local*, Symposium international « Territoires et enjeux du développement régionale », Lyon 9-11 mars, 21 p.
- AUBER, F., BERRIET-SOLLIEC, M., LEPICIER, D., SCHAEFFER, Y., 2006, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales*, fascicule 1, Diagnostic des espaces ruraux, CESAER, MAP, 112 p.
- BAGNASCO, A., TRIGLIA, C., 1993, *La construction sociale du marché, le défi de la troisième Italie*, Les éditions de l'École Normale supérieure de Cachan, 285 p.
- BÄTZING, W., MESSERLI, P., PERLIK, M., 1995, *Regionale Entwicklungstypen Analyse und Gliederung des schweizerischen berggebietes*, Bern.
- BERTRAND, N., MOQUAY, P., 2004, La gouvernance locale, un retour à la proximité, *Économie Rurale*, mars-avril, n° 280, p. 77-95.
- BERTRAND, N., SOUCHARD, N., ROUSIER, N., MARTIN, S., MICHEELS, M-Ch., 2006, Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ?, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, à paraître.
- BEURET, J.-E., 1997, L'agriculture dans l'espace rural. Quelles demandes pour quelles fonctions ? *Économie Rurale*, n° 242, p. 45-52.
- BLANC, M., 1997, La ruralité : diversité des approches, *Économie Rurale*, n° 242, p. 5-11.
- BONTRON, J.-Cl., 1993, La reprise démographique confirmée, in *Naissance de nouvelles campagnes*, chapitre 2, B. KAYSER (direct), Éd. de l'Aube, p. 23-36.
- BONTRON, J.-Cl., AITCHINSON, J.-W., 1987, *Rapport sur l'identification des zones rurales fragiles en France*, SEGESA, Datar.
- BONTRON, J.-Cl., CABANIS, S., 1993, *Essai de typologie socio-économique des cantons ruraux français*, Paris, SEGESA, DATAR.
- BRIQUEL, V., 1999, *Une typologie des territoires périurbains du Sillon Alpin, construction et résultats*, Programme Fédérateur Environnement, région Rhône-Alpes, Cemagref, 91 p.
- CAVAILHES, J., SCHMITT, B., 2002, Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes, in *Repenser les campagnes*, Ph. PERRIER-CORNET (dir), DATAR, Éd. De l'Aube, p. 35-65.
- CHRISTOFINI, B., ROYBIN, D., ETAIX, F., 1994, Caractériser le développement régional, est-ce parler de qualité ? Une typologie des 128 cantons des Alpes du Nord, in CERF, M. et al. (Eds) *Qualité et systèmes agraires : techniques, lieux, acteurs, Études et recherche sur les systèmes Agraires et le Développement*, n° 28, p. 293-318.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, 2003, *Rapport de l'instance d'évaluation des politiques de développement rural*, président D. PERRIN.
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 1999, *ESDP – European Spatial Development Perspective : Towards Balanced and Sustainable Development of the Territory of the European Union*, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, 2003, *Place et rôle des agriculteurs et attentes de la société*, rapport présenté par M. H. BOUCHET, Éd. Journaux Officiels.
- COUR DES COMPTES, 2005, *L'intercommunalité en France, Rapport au président de la république*, Chapitre I : Le pilotage par l'État de la nouvelle intercommunalité et Chapitre II : Le déploiement territorial.
- CRÉDOC, 2001, *Les Français et l'espace rural*, Paris, 52 p.

- DAUCÉ, P., ARLOT, M.-P., GUÉRIN, M., 2002, Les politiques rurales et les finalités de l'intervention publique, in Ph. PERRIER-CORNET (dir), *À qui appartient l'espace rural ?*, chapitre 3, Éd. de L'Aube, DATAR, p. 81-103.
- DELORME, H., 2004, *La politique agricole commune, anatomie d'une transformation*, Préface, Presses de Sciences Po., p. 11-44.
- DONADIEU, P., FLEURY, A., 2003, La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe, *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, p. 19-29
- DUBOIS-TAINE, G., CHALAS, Y., 1997, *La ville émergente*, Éd. de L'Aube, 285 p.
- GILLY, J.-P., PECQUEUR, B., 1997, *Régulation et territoire, une approche des dynamiques institutionnelles locales*, communication au colloque « Proximité et Coordination économique », Lyon, 5 et 6 mai 1997, 19 p.
- HERVIEU, B., 1993, *Les champs des futurs*, Bourin.
- HERVIEU, B., VIARD, J., 2001, *L'archipel paysan, la fin de la république agricole*, De L'aube Intervention Éd., 124 p.
- INSEE/INRA, 1998, *Les campagnes et leurs villes*, Contours et caractères, Coll. INSEE, 203 p.
- KAYSER, B., 1990, *La renaissance rurale*, A. Collin, Paris.
- LACOMBE, Ph. (dir), 2002, *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, Éd. de L'Aube, DATAR, 184 p.
- LE JEANNIC, Th., 1996, Une nouvelle approche de la ville, *Économie et statistique*, n° 294-295, p. 25-45.
- MARTIN, S., BERTRAND, N., ROUSIER, N., 2006, Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain, géographie, *Économie Société*, à paraître.
- MICHELANGELI, L., 2002, *Impact politique et juridique des typologies INSEE/INRA*, rapport Cemagref, université Pierre Mendès-France, Grenoble, Janvier, 27 p.
- PECQUEUR, B., 2001, Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente, *Économie rurale*, n° 4, p. 683-706.
- PERRIER-CORNET, Ph., HERVIEU, B., 2002, La transformation des campagnes françaises : une vue d'ensemble, in Ph. PERRIER-CORNET (dir), *Repenser les campagnes*, chapitre 1, Éd. de L'Aube, DATAR, p. 9-31.
- PERRON, L., ROYBIN, D., 2004, *Typologie des communes des Alpes du Nord*, GIS Alpes du Nord, 22 p. + Annexes.
- POULLE, F., GORGEU, Y., 1997, *Essai sur l'urbanité rurale, cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement*, Syros.
- ROYBIN, D., ETAIX, F., PERRON, L., CHRISTOFINI, B., 1997, Urbanisation et agricultures dans les Alpes du Nord françaises, *Cahiers Agricultures*, n° 6, p. 263-74.
- SCHMITT, B., GOFETTE-NAGOT, F., 2000, Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une définition statistique, *Économie rurale*, n° 257, p. 42-55.
- SOUCHARD, N., 2003, L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé, *Revue de Géographie Alpine*, numéro spécial « Les agriculteurs dans la cité », tome 91, n° 4, p. 105-115.
- VELTZ, P., 2002, *Des lieux et des liens, politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, Éd. de L'Aube, La Tour d'Aigues, 153 p.
- VIANEY, G., BACCONNIER, S., DUVERNOY, I., 2006, L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ?, *Revue d'Économie régionale et urbaine* (à paraître).